

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de «UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Septembre 2019 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre 2019, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 642 170** dinars et un résultat net déficitaire de la période de **<34 504>** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société «UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV» au 30 Septembre 2019, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 20,62% de l'actif au 30 septembre 2019. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 25 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 30/09/2019 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 303 538,894	2 001 564,148	1 986 981,305
	a- Actions et droits rattachés		1 303 538,894	2 001 564,148	1 986 981,305
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	338 631,481	587 696,187	691 854,997
	a- Placements monétaires		0,000	145 715,817	147 468,374
	b- Disponibilités		338 631,481	441 980,370	544 386,623
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		1 642 170,375	2 589 260,335	2 678 836,302
	<u>PASSIF</u>				
			30 602,017	37 870,421	26 705,041
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	16 428,554	21 144,895	8 650,887
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	14 173,463	16 725,526	18 054,154
	ACTIF NET		1 611 568,358	2 551 389,914	2 652 131,261
CP 1	Capital	3.5	1 591 741,380	2 542 502,180	2 657 903,527
CP 2	Sommes capitalisables	3.6	19 826,978	8 887,734	-5 772,266
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	-2 647,419	-2 898,385
	b- Sommes capitalisables de l'exercice encours		19 826,978	11 535,153	-2 873,881
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 642 170,375	2 589 260,335	2 678 836,302

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/09/2019 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.07.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>PR 1 Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>27 542,980</u>	<u>63 892,540</u>	<u>25 561,905</u>	<u>54 978,705</u>	<u>54 978,705</u>
Dividendes		27 542,980	63 892,540	25 561,905	54 978,705	54 978,705
<u>PR 2 Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>0,000</u>	<u>817,591</u>	<u>1 701,762</u>	<u>7 185,951</u>	<u>8 938,508</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>27 542,980</u>	<u>64 710,131</u>	<u>27 263,667</u>	<u>62 164,656</u>	<u>63 917,213</u>
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	3.7	<u>-6 266,286</u>	<u>-20 941,260</u>	<u>-9 463,305</u>	<u>-26 147,011</u>	<u>-34 797,898</u>
Revenu net des placements		21 276,694	43 768,871	17 800,362	36 017,645	29 119,315
<u>CH 2 Autres charges</u>	3.8	-8 566,986	-25 164,674	-8 051,573	-23 255,559	-30 640,726
Résultat d'exploitation		12 709,708	18 604,197	9 748,789	12 762,086	-1 521,411
<u>PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-1 868,717	1 222,781	-208,207	-1 226,933	-1 352,470
Sommes capitalisables de la période		10 840,991	19 826,978	9 540,582	11 535,153	-2 873,881
<u>PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		1 868,717	-1 222,781	208,207	1 226,933	1 352,470
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		-24 607,367	-172 482,705	-201 183,445	-11 968,806	-53 543,522
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		-22 320,776	-34 308,336	50 782,750	300 121,827	231 145,640
<u>Frais de négociation de titres</u>		-286,046	-1 930,780	-2 439,535	-7 481,871	-9 129,082
Résultat net de la période		-34 504,481	-190 117,624	-143 091,441	293 433,236	166 951,625

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 30/09/2019 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.07.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-34 504,481</u>	<u>-190 117,624</u>	<u>-143 091,441</u>	<u>293 433,236</u>	<u>166 951,625</u>
a- Résultat d'exploitation	12 709,708	18 604,197	9 748,789	12 762,086	-1 521,411
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-24 607,367	-172 482,705	-201 183,445	-11 968,806	-53 543,522
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-22 320,776	-34 308,336	50 782,750	300 121,827	231 145,640
d- Frais de négociation de titre	-286,046	-1 930,780	-2 439,535	-7 481,871	-9 129,082
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-146 290,733</u>	<u>-850 445,279</u>	<u>-41 500,694</u>	<u>215 271,421</u>	<u>442 494,379</u>
a- Souscriptions	0,000	199 264,800	0,000	310 002,065	556 034,054
- Capital	0,000	203 000,000	0,000	301 500,000	541 200,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	2 003,010	0,000	0,000	10 065,118	16 735,653
- Régularisation des sommes capitalisables	-2 003,010	-3 735,200	0,000	-1 563,053	-1 901,599
b- Rachats	146 290,733	1 049 710,079	41 500,694	94 730,644	113 539,675
- Capital	152 900,000	1 078 400,000	35 900,000	88 100,000	105 900,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	15 629,596	0,000	5 433,089	6 725,410	7 696,484
- Régularisation des sommes capitalisables	-22 238,863	-28 689,921	167,605	-94,766	-56,809
VARIATION DE L'ACTIF NET	-180 795,214	-1 040 562,903	-184 592,135	508 704,657	609 446,004
<u>AN4-Actif Net</u>					
a- En début de période	1 792 363,572	2 652 131,261	2 735 982,049	2 042 685,257	2 042 685,257
b- En fin de période	1 611 568,358	1 611 568,358	2 551 389,914	2 551 389,914	2 652 131,261
<u>AN5-Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	18 402	25 627	23 767	21 274	21 274
b- En fin de période	16 873	16 873	23 408	23 408	25 627
VALEUR LIQUIDATIVE	95,511	95,511	108,996	108,996	103,489
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-7,69%	-10,31%	-21,09%	18 ,07%	7,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-09-2019

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêt.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2019 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% l'Actif
Actions		1 421 898,915	1 303 538,894	79,38%
ARTES	16 446	102 232,487	92 278,506	5,62%
ATL	50 633	156 522,148	83 544,450	5,09%
ATTIJARI BANK	4 450	212 283,957	151 780,600	9,24%
BIAT	1 348	164 033,465	150 977,348	9,19%
CARTHAGE CEMENT	34 135	94 119,413	40 586,515	2,47%
OTH	9 172	153 365,495	130 948,644	7,97%
SAH	5 500	57 716,287	64 322,500	3,92%
SFBT	7 500	99 110,213	142 470,000	8,68%
SOMOCER	40 000	52 570,000	39 640,000	2,41%
SOTUVER	13 000	60 329,905	120 055,000	7,31%
TELNET	6 919	55 382,000	53 615,331	3,26%
TPR	20 000	83 086,855	97 000,000	5,91%
UIB	6 000	131 146,690	136 320,000	8,30%
Total		1 421 898,915	1 303 538,894	79,38%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.07.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Revenus des Actions	27 542,980	63 892,540	25 561,905	54 978,705	54 978,705
TOTAL	27 542,980	63 892,540	25 561,905	54 978,705	54 978,705

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2019 à 338 631,481 DT et s'analyse comme suit :

	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018	% de l'Actif
Placements monétaires	0,000	145 715,817	147 468,374	0,00%
Disponibilités	338 631,481	441 980,370	544 386,623	20,62%
Total	338 631,481	587 696,187	691 854,997	20,62%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.07.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	817,591	1 701,762	7 185,951	8 938,508
TOTAL	0,000	817,591	1 701,762	7 185,951	8 938,508

3.3 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
PA 1	Opérateurs créditeurs	16 428,554	21 144,895	8 650,887
	Frais de gestionnaire	1 790,367	2 703,802	2 471,688
	Frais de dépositaire	1 495,815	1 867,320	617,923
	Frais de distributeurs	13 142,372	16 573,773	5 561,276

3.4 – Autres créditeurs divers:

	Libelle	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
PA 2	Autres créditeurs divers	14 173,463	16 725,526	18 054,154
	Etat, retenue à la source	0,000	0,000	992,662
	Redevance CMF	142,537	212,955	211,772
	Charges à payer sur l'exercice encours	14 030,926	16 512,571	16 849,720

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2018</u>	
* Montant en nominal	2 562 700
* Nombre de titres	25 627
* Nombre d'actionnaires	116
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	203 000
* Nombre de titres émis	2 030
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	1 078 400
* Nombre de titres rachetés	10 784
<u>Capital au 30/09/2019</u>	
* Montant en nominal	1 687 300
* Nombre de titres	16 873
* Nombre d'actionnaires	99

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 30/09/2019 s'élève à -1 040 562,903 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/09/2019 est de 16 873 contre 25 627 au 31/12/2018.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2018</u>	<u>2 657 903,527</u>	<u>2 657 903,527</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>203 000,000</u>	<u>203 000,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-1 078 400,000</u>	<u>-1 078 400,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-190 762,147</u>	<u>-170 935,169</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-172 482,705	-172 482,705
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-34 308,336	-34 308,336
- Frais de négociation de titres	-1 930,780	-1 930,780
- Régularisation des sommes capitalisables	21 760,176	21 760,176
- Résultat de l'exercice antérieur	-5 772,266	-5 772,266
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	1 971,764	1 971,764
- Sommes capitalisables		19 826,978
<u>Montant fin de période au 30/09/2019</u>	<u>1 591 741,380</u>	<u>1 611 568,358</u>

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/09/2019 s'élèvent à 19 826,978 DT contre -5 772,266 DT au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Somme Capitalisables des exercices antérieurs	0,000	-2 647,419	-2 898,385
Résultat d'exploitation	18 604,197	12 762,086	-1 521,411
Régularisation du résultat d'exploitation	1 222,781	-1 226,933	-1 352,470
Total	19 826,978	8 887,734	-5 772,266

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.07.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>6 266,286</u>	<u>20 941,260</u>	<u>9 463,305</u>	<u>26 147,011</u>	<u>34 797,898</u>
Rémunération du gestionnaire	1 790,367	5 983,219	2 703,802	7 470,575	9 942,263
Rémunération du dépositaire	447,595	1 495,815	675,956	1 867,658	2 485,581
Rémunération des distributeurs	4 028,324	13 462,226	6 083,547	16 808,778	22 370,054

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.07.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>8 566,986</u>	<u>25 164,674</u>	<u>8 051,573</u>	<u>23 255,559</u>	<u>30 640,726</u>
Redevance CMF	447,595	1 495,815	675,956	1 867,658	2 485,581
Services bancaires et assimilés	655,523	1 520,642	608,373	1 306,840	1 306,840
Abonnement des charges budgétisées	7 463,868	22 148,217	6 767,244	20 081,061	26 848,305

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.07.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 30.09.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Abonnement des charges budgétisées	<u>7 463,868</u>	<u>22 148,217</u>	<u>6 767,244</u>	<u>20 081,061</u>	<u>26 848,305</u>
Taxes (*)	302,137	896,559	-23,416	-69,485	-92,902
Frais bancaires	30,531	90,598	23,802	70,629	94,430
Publication BO CMF	303,525	900,676	354,011	1 050,489	1 404,500
Honoraires CAC	1 709,284	5 072,115	1 709,309	5 072,190	6 781,500
Frais AGO et publications	1 493,644	4 432,227	1 078,912	3 201,554	4 280,466
Jetons de Présence	3 024,658	8 975,343	3 024,658	8 975,343	12 000,000
Alpha mena	600,042	1 780,559	600,016	1 780,483	2 380,500
Autres (*)	0,047	0,140	-0,048	-0,142	-0,189

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

* la gestion du portefeuille de la SICAV,

* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.